

615. N° 255.
616. N° 256.
617. Fleurs de camomille.
618. Chaudesoudante au rouge cerise.
619. N° 258.
620. N° 253.
621. Chlorure de chaux.
622. Chronomètres et boussoles pour les navires.
623. Ecorce de quinquina.
624. Cinabre.
625. Citrons et écorces de citrons, en saumure, destinés à être candis.
626. N° 258.
627. Vêtements donnés à des institutions de charité.
628. N° 259.
629. Cobalt en minerai.
630. Cochenille.
631. N° 260.
632. Café vert, excepté tel que prescrit précédemment.
633. Monnaies d'or et d'argent, excepté les monnaies d'argent des Etats-Unis.
634. N° 261.
635. Fibre de coco naturelle et filée.
636. Conium cicuta, ou ciguë, graines et feuilles.
637. N° 262.
638. Déchets de coton et laine de coton.
639. N° 263.
640. Liège, bois ou écorce de, non ouvrés.
641. N° 266.
642. Crème de tartre en cristaux.
643. N° 267.
644. N° 268.
645. N° 268.
646. Sang dragon.
647. Toile pour courroies et boyaux à incendie, lorsqu'elle est importée par les fabricants d'articles en caoutchouc, pour être employée dans leurs fabriques.
648. Abrogé.
649. Articles pour teindre ou tanner, à l'état naturel, non spécifiés ailleurs.
650. Œufs.
651. Livres en relief pour les aveugles.
652. N° 269.
653. N° 270.
654. Ergot et seigle.
655. Esparto ou herbe d'Espagne, et autres herbes, et leur pulpe, pour la fabrication du papier.
656. N° 271.
657. Herbes de fantaisie, séchées, mais non teintées ou autrement ouvrées.
658. Feutre adhésif pour doublage de navire.
659. Argile réfractaire.
660. N° 272.
661. Fibre végétale pour la fabrication.
662. Fibrilles.
663. Bandelettes en coton et en caoutchouc n'excédant pas sept pouces de largeur, lorsqu'elles sont importées par des fabricants de garnitures de machines à carder et pour leur usage.
664. N° 273.
665. Pelleteries de toutes sortes, non préparées d'aucune manière.
666. Silex, pierre à fusil et silex moulu.
667. Feuilles de digitale.
668. N° 274.
669. Fossiles.
670. N° 275.
671. Terre à foulon.
672. Composition réfractaire appelée gannister (1887).